

## **DEMANDE DE BOURSE SCOLAIRE 2024-2025** **PIECES A FOURNIR**

**Aucun document ne sera restitué, merci de fournir des COPIES UNIQUEMENT.**

**Cette liste n'est pas exhaustive. L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.**

Cochez la case appropriée selon votre situation et joignez le document correspondant :

### **Documents à fournir quelle que soit votre situation**

- Formulaire de demande de bourse 2024/2025** dûment complété et signé (un seul formulaire par famille)
- Lettre de présentation** à l'attention du Consul Général précisant les éléments qui vous conduisent à solliciter une bourse (situation familiale, personnelle et financière)
- Livret de famille, passeports français et/ou US, visas ou cartes vertes** des membres de la famille
- Justificatif de domicile** (Dernière facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone pour les propriétaires et copie du bail et/ou quittance de loyer pour les locataires)
- Attestation de l'employeur** justifiant ou non de sa participation aux dépenses de scolarisation
- Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales** (seulement pour les familles dont les enfants ont résidé en France).
- Carte grise** (Car Title) du ou des véhicules possédés

### **Situation familiale**

- Père ou Mère déclarant vivre seules avec leurs enfants** : attestation sur l'honneur de non-concubinage.
- Divorce ou séparation** : copie intégrale du jugement

- Garde de l'enfant** confiée à d'autres personnes que les parents : copie du jugement de garde ou de tutelle
- Décès de l'un des parents** : copie de l'acte de décès
- Enfant handicapé à charge** : carte d'invalidité ou décision de la MDPH. Si les démarches sont en cours, une attestation du poste sur l'éligibilité de l'enfant à l'allocation enfant handicapé.

## Situation financière 2023

### RESSOURCES BRUTES 2023:

- Copie des W-2 ou des 12 bulletins de salaire 2023**
- Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants** : formulaire 1120S, 1120 (corporations), 1065 (partnership), avis d'imposition sur les bénéficiaires ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux, statuts de la société, compte d'exploitation et bilan établis et visés par un comptable agréé, copie des relevés des comptes bancaires des trois derniers mois de la société, avis d'imposition sur les revenus tirés à titre personnel de l'activité exercée
- Pour les étudiants** : justificatifs des revenus
- Pour les parents bénéficiant d'une bourse d'étude ou de recherche** : justificatif du montant de la bourse reçue
- Pour les retraités ou pensionnés** : relevé annuel des retraites ou pensions perçues
- Pour les demandeurs sans emploi** : justificatif des indemnités de licenciement, des allocations chômage perçues, lettre de rupture de contrat de travail
- Pour les familles bénéficiant de prestations sociales** : justificatifs des allocations, indemnités ou aides à caractère social perçues
- Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers...) ou vivant de leurs économies ou d'emprunts à la consommation** : avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevé bancaire annuel présentant la situation de leur portefeuille ou relevés de comptes bancaires (épargne), justificatifs des prêts souscrits
- Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers** : avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus
- Pour les bénéficiaires d'une aide financière familiale ou d'amis** : fournir un justificatif
- Pour les bénéficiaires d'une pension alimentaire** : justificatifs de la pension alimentaire perçue
- Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu un héritage (biens mobiliers) au titre de l'année 2023** : relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobilières héritées.

## **AVANTAGES EN NATURE :**

- Logement de fonction** : attestation délivrée par l'employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative
- Voiture de fonction** : copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l'employeur
- Autres avantages en nature** : attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature consentis (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz électricité...)

## **CHARGES SOCIALES DEDUCTIBLES 2023 :**

- Federal et State Tax Return** : 1040 entier, 1099 entier, toutes les annexes Schedule, 1120S entier pour les détenteurs d'une corporation, formulaire 540/Californie ou 40/Oregon
- Charges sociales obligatoires** : justificatifs des cotisations d'assurance-maladie ou de retraite versées (fiches de paie, attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire (CFE)).
- Copie du dernier avis d'imposition sur le revenu ou avis de non-imposition français pour les familles venant de France**
- Pension alimentaire due** : fournir un justificatif des versements

# **PATRIMOINE**

## **COMPTES BANCAIRES**

- Relevés bancaires détaillés des 6 derniers mois pour tous vos comptes bancaires, quel que soit leur pays de localisation (France, Etats-Unis, etc)** : courant, épargne, comptes-titres américains.

## **PATRIMOINE MOBILIER** (*actions, obligations, assurance-vie, plans 401K, IRA...*)

*Le seuil d'exclusion est fixé à 100 000€.*

- Dernier relevé de plan de retraite** (IRA, 401K...)
- Relevé détaillant les avoirs** en patrimoine mobilier
- Avis d'imposition sur les revenus mobiliers**, relevé bancaire annuel présentant la situation du portefeuille, relevé de comptes bancaires
- Justificatif du ou des prêts souscrits**

## **PATRIMOINE IMMOBILIER**

*Le seuil d'exclusion est fixé à 300 000€ (valeur acquise).*

**Tous les biens, quelle que soit leur localisation et quel que soit leur usage, doivent impérativement être déclarés.**

- Copie du ou des **actes de propriété** (achat ou héritage)
- Avis d'imposition aux taxes foncières**
- Justificatifs des prêts souscrits** avec le montant de la valeur initiale de l'emprunt et l'état des remboursements déjà effectués (closing statement et dernier mortgage statement / attestation de capital restant dû ou tableau d'amortissement)